

Les crédits

employés et évalué 3 200 emplois représentatifs. Environ 68 fonctionnaires bénéficieront de ce rajustement.

C'est là un aspect très positif de l'initiative que notre gouvernement a prise pour évaluer ces emplois de la fonction publique.

L'autre question que je voudrais signaler à la députée, c'est le nombre de femmes nommées par décret à des offices et à des commissions. Lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1984, seulement 13 p. 100 de ces postes étaient occupés par des femmes; aujourd'hui, on en compte 30 p. 100. Ce pourcentage devrait être de 50 p. 100, mais on recommande la nomination de femmes, tout comme de personnes faisant partie des groupes minoritaires visibles, au fur et à mesure que des postes se libèrent.

Nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à accomplir, mais nous avons fait des pas de géant.

Mme Catterall: Madame la Présidente, la députée peut croire à toute la propagande du ministre si elle le désire, mais le commissaire aux droits de la personne a un autre son de cloche à faire entendre. Il critique le gouvernement au sujet de l'équité salariale. Il l'a accusé de ne pas avoir collaboré avec la commission. Il soutient que la question de l'équité salariale dans la fonction publique fédérale est loin d'être réglée. La Commission des droits de la personne a encore 60 000 plaintes à entendre. Un montant de 4 800 \$ sur cinq ans, ce n'est pas ce que j'appelle l'équité salariale. En fait, la Commission des droits de la personne a accordé tout dernièrement un règlement quatre ou cinq fois supérieur.

De toute évidence, le député ne sait pas que les personnes qui ont gain de cause dans une affaire d'équité salariale n'ont pas droit à une hausse salariale ni à un relèvement de niveau de travail. Ils touchent tout au plus un montant symbolique. On ne les compense pas pour ce qu'ils ont perdu pendant cinq ans ou plus.

Je demande au député de lire le message du commissaire aux droits de la personne, qui a offert sa collaboration, mais n'a pas été consulté. Il a dit que les montants alloués par M. de Cotret ne représentaient en fait que la moitié de ce que méritaient ces personnes. Mais tout cela n'a rien à voir avec l'équité en matière d'embauche. Regardez le nombre de femmes, de membres de minorités visibles et de personnes handicapées qui sont engagés à titre d'employés temporaires et à temps partiel. Ces personnes n'obtiennent pas d'emplois permanents qui

leur garantiraient la sécurité financière qu'elles méritent et dont elles ont besoin.

Je sais que ces personnes sont dans la fonction publique depuis quatre ou cinq ans, que leur contrat est renouvelé tous les six mois et qu'elles n'ont par conséquent droit à aucune stabilité, à aucune sécurité, à aucune promotion ni à aucun avantage social.

M. Hawkes: Madame la Présidente, la députée se sent-elle à l'aise dans un parti qui a gouverné le Canada pendant près de 30 ans et qui nous a légué le problème de l'équité salariale? Est-ce qu'elle aime appuyer un parti qui a exercé le pouvoir pendant 20 ans sans jamais rien faire? N'aimerait-elle pas mieux appuyer un parti qui au moins a fait quelque chose?

Mme Clancy: Il exerce le pouvoir depuis cinq ans, Jim, et ce n'est pas fini.

Mme Catterall: Madame la Présidente, je pense que le député a besoin qu'on lui rappelle que c'est notre parti qui a fait adopter la Charte canadienne des droits de la personne afin de s'attaquer à ces problèmes non seulement au sein du gouvernement, mais dans toute la société. C'est au contraire son gouvernement qui est chargé d'appliquer cette charte depuis quelques années et qui s'y refuse obstinément.

Je n'ai pas à revenir sur le passé et à juger d'une époque où les attitudes au sein du gouvernement et de la société entière étaient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Nous connaissons la valeur de la personne humaine et notre société est déterminée à faire respecter ce principe d'égalité. Nous avons inscrit ce principe dans notre Charte des droits et des libertés et dans notre Constitution.

Les valeurs évoluent dans la société. Les besoins aussi. À mon avis, le moment est venu pour le gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités, de cesser ses tergiversations et de se mettre à l'oeuvre.

M. Hawkes: Madame la Présidente, je désire poser une question supplémentaire.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le temps alloué aux questions et commentaires est maintenant écoulé. Reprenons le débat. La députée de Halifax a la parole.

Mme Mary Clancy (Halifax): Si je prends la parole, madame la Présidente, c'est pour faire savoir à la Chambre que j'appuie cette motion. J'invite fortement le whip du gouvernement à m'écouter; peut-être pourrait-il ainsi apprendre quelque chose.

J'appuie, je l'ai dit, cette motion de toutes mes forces et je dénonce sans réserve le climat d'intolérance, de sectarisme et de discrimination qui règne depuis trop